

Fédération Suisse de Pêche FSP

La Fédération Suisse de Pêche insiste sur des mesures de remplacement et de compensation

La Fédération Suisse de Pêche (FSP) est prête à faire des compromis en matière d'énergie hydraulique. Les mesures de remplacement et de compensation écologiques sont toutefois non négociables. « Et ce, sous forme d'écologie et non d'argent », comme l'a déclaré le président central Daniel Jositsch lors de l'assemblée des délégués de la FSP à Coire.

Le projet de loi sur l'accélération de la révision de la loi sur l'énergie est actuellement le sujet le plus brûlant en matière de politique énergétique. Avec la révision de la loi sur l'énergie, le Conseil fédéral et le Parlement veulent raccourcir les procédures de planification et de construction de grandes centrales électriques pour les énergies renouvelables. « Cet objectif est louable, à condition qu'il ne se fasse pas au détriment de la nature et de l'écologie », a souligné le conseiller aux États zurichois Jositsch, en tant que plus haut représentant des pêcheurs.

Une courte majorité pour une proposition unique

La Fédération Suisse de Pêche a toujours soutenu la réalisation accélérée des 16 projets définis lors de la table ronde sur l'énergie hydraulique. Mais qui dit A doit aussi pouvoir dire B. Pour le président central, cela signifiait : « Nous insistons pour qu'au moins les mesures de compensation et de remplacement existantes ne soient pas supprimées. » C'est précisément ce qu'une très courte majorité a pu obtenir grâce au soutien de la FSP au Conseil des États lors de la session d'été, avec la proposition de compromis de Heidi Zraggen (Uri). L'affaire retourne maintenant à la Commission du Conseil national pour être réexaminée, puis en plénière du Conseil national. « Le minimum prévu dans la proposition Zraggen est pour nous, pêcheurs et pêcheuses, la ligne rouge à ne pas franchir », a déclaré Jositsch.

Élections : une femme, une ancienne personnalité de l'OFEV, la Romandie

L'Assemblée des délégués a également été marquée par des changements au sein de ses membres : **Céline Barrelet**, de Neuchâtel, a été élue au Bureau directeur, l'organe stratégique de la FSP. Elle est pour ainsi dire la première femme à occuper cette fonction, Élisabeth Baume-Schneider ayant été « appelée » il y a trois ans au Conseil fédéral, quelque temps après son élection au Bureau directeur. L'ancienne « personnalité de l'OFEV » **Stephan Müller**, qui y a dirigé pendant plus de 20 ans la division Eaux, a également été élu à ce poste important. Aux côtés de Céline Barrelet, l'ancien président de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises **Christophe Ebener** a également été élu. La FSP renforce ainsi son ancrage en Suisse romande. Enfin, le président de la fédération de pêche de Zoug, **Philipp Helfenstein**, a également été élu. Ils remplacent Maxime Prevedello, Genève, et Kurt Bischof, Hochdorf (16 ans chacun), Samuel Gründler, Schaffhouse (13 ans) et Stefan Keller, Altendorf (7 ans), qui ont démissionné. Ils ont été nommés membres d'honneur.

La fédération de pêche continue sur sa lancée

La Fédération Suisse de Pêche (FSP) s'est résolument tournée vers l'avenir lors de son Assemblée des délégués. Parmi ses succès politiques, on peut citer l'adoption au Parlement, au printemps, d'une motion demandant un plan d'action national pour les poissons. Pour la Fédération Suisse de Pêche et l'ensemble du milieu de la pêche, la réalisation du Centre suisse des Poissons à Moosseedorf est le projet du siècle.

En tant qu'organisation, la FSP poursuit en outre depuis 2025 une politique d'ouverture. Désormais, les membres individuels peuvent également adhérer à la fédération et les sociétés peuvent, en accord avec leur fédération cantonale, s'affilier directement à la fédération. Le groupe de gestion des cours d'eau Rapperswil-Jona SG a été la première société individuelle à être admise lors de l'AD à Coire.



De gauche : Stephan Müller, Céline Barrelet, Christophe Ebener, Philipp Helfenstein. MaD